



QUESTION ECRITE

**de Monsieur le Député Dimitri Legasse
à Madame la Ministre Valérie Glatigny**

Le 18 septembre 2019

OBJET : les primes pour les étudiants koteurs longue distance

Madame la Ministre,

Suite à différents éléments et notamment le fait que la Région de Bruxelles n'a pas souhaité s'aligner, il n'y aura pas de prime de 1000€ pour les étudiants koteurs « longue distance » en Région wallonne. Cela concernait 10.000 étudiants de la FWB.

Madame la Ministre, j'avais donc quelques questions à ce sujet :

- Que pensez-vous de la situation de ces 10.000 étudiants longue distance ?
- Pourriez-vous jouer un rôle de médiateur entre les Régions wallonnes et bruxelloises pour trouver une solution commune à ce problème ? Quid d'une prime qui serait variable en fonction des revenus des parents, afin d'avoir une mesure solidaire et équitable ?



Objet : Prime pour les étudiants koteurs longue distance

Les problèmes spécifiques des étudiants provenant des zones rurales transparaissent bien dans votre question. J'y suis également sensible. Notre Déclaration de Politique Communautaire (DPC) fait bien référence au logement étudiant. Il s'agit d'encourager l'accès à un tel habitat spécifique par le biais de la construction de logements publics à loyer réduit destinés aux étudiants ou encore d'octroyer un financement complémentaire par des allocations d'études aux étudiants louant un kot.

La DPC définit des lignes directrices et leur mise en place se fera en concertation avec les différents partenaires impliqués. Nous définirons par la suite les détails affinant ces lignes directrices. Le logement est une compétence régionale tandis que l'enseignement supérieur a été communautarisé. Ce dossier ne pourra être résolu que par une collaboration très étroite entre les Régions et la Fédération Wallonie-Bruxelles. J'ai d'ailleurs pris contact avec mes homologues. À ce stade, nous n'en sommes qu'au début de l'exploration de pistes concrètes. Le moment venu, je ne manquerai pas de prendre part à cette concertation et de vous faire part, ensuite, de l'état des discussions et d'éventuels résultats obtenus.